

Projet d'aménagement d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine par Hydro-Québec

Dossier : 6211-03-005

Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 4 septembre au 19 octobre 2008

La période d'information et de consultation publiques concernant le *Projet d'aménagement d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine par Hydro-Québec* a pris fin le 19 octobre 2008. Conformément au mandat qui lui a été confié le 4 septembre 2008 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 4 septembre au 19 octobre 2008, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

La société Hydro-Québec propose la construction d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine au nord de la municipalité de Havre-Saint-Pierre. Avec une puissance installée de 1 550 MW, ce complexe aurait une capacité annuelle moyenne de production de 8,0 TWh. Il serait constitué de quatre aménagements hydroélectriques situés près des points kilométriques 53, 90, 158 et 192 de la rivière. Chacun d'eux comprendrait un barrage en enrochement, une centrale munie de deux groupes turbines-alternateurs, un évacuateur de crue et une dérivation provisoire. La superficie totale des quatre réservoirs serait de 279 km².

(Extrait du communiqué émis le 4 septembre 2008)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation publiques proviennent d'informations colligées lors des séances d'information, à partir de conversations téléphoniques ou de lettres et de messages électroniques adressés au BAPE ainsi que des registres déposés dans les centres de consultation.

L'occupation du territoire, les répercussions :

- sur les locataires de terres publiques situées dans la zone de réalisation du projet;
- des lignes électriques qui feraient l'objet d'une étude d'impact distincte;
- sur les activités de pêche.

La procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement :

- le rôle du BAPE et la procédure relative aux audiences publiques;
- la nomination des commissaires;
- les ministères et organismes fédéraux concernés par l'évaluation environnementale;
- le fonctionnement fédéral-provincial au moment de la délivrance des autorisations.

Autres :

- la possibilité de constituer une réserve de blocs d'énergie pour des entreprises de la Côte-Nord;
- la possibilité de favoriser le tourisme par le développement routier;
- les ententes entre le promoteur et des communautés autochtones.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centre	Adresse
Municipalité de Havre-Saint-Pierre	1235, rue de la Digue, Havre-Saint-Pierre
Hôtel de ville de Natashquan	29, chemin d'en Haut, Natashquan
Bibliothèque Louis-Ange-Santerre	500, avenue Jolliet, Sept-Îles
Conseil des Innus d'Ekuanitshit	35, rue Manitou, Mingan
Conseil des Innus de Natashquan	78, rue Mashkush, Natashquan
Conseil des Innus d'Unamen Shipu	90, rue du Large, La Romaine
Conseil des Innus de Pakua Shipu	6, rue Innu, Pakua Shipu

Le site web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site web du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
10 septembre 2008		Le Nord-Est
13 septembre 2008	La Presse	
13 septembre 2008	Le Soleil	
14 septembre 2008		Le Journal de Sept-Îles
17 septembre 2008		Le Nord-Est

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
4 septembre 2008 Annonce du début de la période d'information et de consultation publiques	Médias écrits et électroniques du Québec ainsi que les hebdomadaires régionaux de la Côte-Nord	708	Site du BAPE
16 septembre 2008 Rappel de la tenue des séances d'information	Médias écrits et électroniques du Québec ainsi que les hebdomadaires régionaux de la Côte-Nord	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

Les séances d'information

Date	16 septembre 2008
Lieu	Sous-sol de l'église Saint-Pierre, Havre-Saint-Pierre
BAPE : Animation	M ^{me} Danielle Hawey
Accueil et prise de notes	M ^{me} Louise Bourdages
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	M ^{me} Mireille Paul, chargée de projet
Agence canadienne d'évaluation environnementale	M ^{me} Sarah Devin, analyste
Promoteur	M. Benoît Gagnon, porte-parole
Assistance	80 personnes
Durée	1 h 30

Date	17 septembre 2008
Lieu	Hôtel Sept-Îles, salle Corrosol
BAPE : Animation	M ^{me} Danielle Hawey
Accueil et prise de notes	M ^{me} Louise Bourdages
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	M ^{me} Mireille Paul, chargée de projet
Agence canadienne d'évaluation environnementale	M ^{me} Sarah Devin, analyste
Promoteur	M. Benoît Gagnon, porte-parole
Assistance	40 personnes
Durée	1 h 30

Les relations de presse

Trois médias étaient représentés à la séance d'information tenue à Havre-Saint-Pierre, soit Radio-Canada Sept-Îles, télévision et radio, ainsi que la radio CILE-FM. Sept médias étaient représentés à la séance d'information tenue à Sept-Îles, soit la radio de Radio-Canada Sept-Îles, CKCN-FM, CIPC-FM, la télévision de TVA ainsi que les journaux hebdomadaires Le Nord-Côtier, le Journal de Sept-Îles et le Nord-Est. Des entrevues sur le rôle du BAPE et la procédure d'évaluation environnementale ont été données à la radio CILE-FM de Havre-Saint-Pierre et CKCN-FM de Sept-Îles.

La revue de presse

À la suite du communiqué de presse émis le 4 septembre 2008, huit médias ont annoncé le début de la période d'information et de consultation publiques ainsi que la tenue des séances d'information.

Les communautés autochtones

Afin d'informer les communautés autochtones sur le rôle du BAPE, les représentants de quatre communautés autochtones ont été rencontrés. Une rencontre d'information avec des représentants du Conseil des Innus de Nutashquan a été suivie d'une rencontre d'information avec la communauté le 11 septembre 2008. L'information a également été diffusée le lendemain sur les ondes de la radio communautaire de Nutashquan à l'occasion d'une entrevue de 30 minutes traduite en innue. Des représentants des Conseils des Innus de Unamen Shipu et de Pakua Shipu ont été rencontrés conjointement le 15 septembre 2008 à Sept-Îles et une rencontre a eu lieu au Conseil des Innus de Ekuanitshit le jour suivant.

Québec, le 3 novembre 2008

Danielle Hawey, conseillère en communication, chargée du dossier

En collaboration avec Louise Bourdages, conseillère en communication

Et Jean Roberge, analyste

